



Bordeaux, le 7 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Six nouveaux projets soutenus par l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a présidé ce jeudi 7 novembre la commission régionale des aides de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) aux côtés de Lionel POITEVIN, directeur régional de l'ADEME.

Cette instance qui rassemble des représentants des services de l'État et des personnalités qualifiées, se prononce sur les dossiers de demande d'aide supérieure à 200 000€.

Elle a donné un avis favorable aux six dossiers qui lui étaient soumis pour un montant total d'aides de plus de 4 millions d'euros :

- la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur à Objat en Corrèze (19), avec un approvisionnement local en bois énergie, pour une aide de 1 063 808 € ;
- la construction d'une unité de méthanisation agricole à Airvault dans les Deux-Sèvres (79), en injection directe sur le réseau de gaz, pour une aide de 400 000 € ;
- l'extension et la modernisation du centre de tri des emballages ménagers à Bègles en Gironde (33), afin notamment d'augmenter le tonnage et le type de déchets recyclés, pour une aide de 1 100 000 € ;
- le soutien aux sociétés Picoty et LUZO Invest pour un projet de flotte de véhicules légers roulant à l'hydrogène, issue d'électricité renouvelable produite localement sur le quartier bas carbone Atlantech dans l'agglomération de la Rochelle en Charente-Maritime (17), pour une aide de 582 033 € ;
- les démarches de mise en œuvre d'une tarification incitative sur les déchets (redevances d'enlèvement des ordures ménagères incitatives) par la communauté de communes de l'Île d'Oléron en Charente-Maritime (17), pour une aide de 398 784 € et par le Syndicat interdépartemental mixte d'équipement rural (sud-est de la Vienne), pour une aide de 634 003 €.

Depuis le début de l'année 2019, ce sont près de 42 millions d'euros d'aides qui ont été attribuées par l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine, dont 29 millions d'euros après validation de la commission régionale des aides, en faveur de la chaleur renouvelable (méthanisation, bois énergie, géothermie), de l'économie circulaire, de la mobilité propre ou encore de la rénovation énergétique des logements. L'État et ses opérateurs sont mobilisés au quotidien pour soutenir la transition écologique et énergétique dans les territoires.